4e Année. — N° 190. Dimanche, 22 Août 1875.

REVUE DE LA MODE

GAZETTE DE LA FAMILLE

Le numéro seul, 25 cent.
Le numéro avec la feuille de patrons, 50 cent.

Le numéro avec gravure coloriée, 50 cent.
Le n°, avec gravure coloriée et feuille de patrons, 75 c.

52 NUMÉROS ILLUSTRÉS, 24 FEUILLES DE PATRONS PAR AN
PARIS
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS ET ALGÉRIE
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50.

ABONNEMENTS ET VENTE
AUX BUREAUX
DU MONDE ILLUSTRÉ ET DU MONITEUR UNIVERSEL
13, quai Voltaire, Paris

52 NUMÉROS, 52 GRAVURES COLORIÉES ET 24 FEUILLES DE PATRONS
PARIS
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75.
DÉPARTEMENTS ET ALGÉRIE
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50. — Trois mois, 7 fr.

2. TOILETTE EN FAILLE BLEUE. 1. COSTUME DE FILLETTE. — DESSIN DE M. GUSTAVE JANET.

3. BANDE POUR AMEUBLEMENT.

SOMMAIRE

GRAVURES : Toilette en faille bleue. — Costume de fillette. — Bande pour ameublement. — Deux étoiles au crochet. — Coin de mouchoir en dentelle Renaissance. — Deux dessus de pelote au point russe. — Quatre motifs au passé. — Deux semés au plumetis. — Toilette de petite fille (devant et dos). — Toilette de dîner de campagne. — Toilette de concert. — Rébus.

SUPPLÉMENT : Planche de modes coloriées.

EXPLICATION DES GRAVURES

1. Toilette en faille bleue. — La jupe, en faille bleu pâle, est ornée, dans le bas, de plissés de gaze à carreaux clairs et de plissés de faille d'un bleu plus foncé que la jupe. Le tablier est en gaze et forme deux draperies ornées d'un haut effilé à grille et à glands. Ce tablier est fixé sur les côtés par des agrafes de faille bleu assez foncé qui retiennent les côtés d'une large écharpe de faille, dont les bouts vont en s'élargissant et qui sont ornés d'un effilé semblable à celui qui termine les draperies du devant; cette écharpe se noue et se drape derrière en un nœud savant et compliqué. Corsage en faille pâle lacé derrière, orné de plissés et de biais de gaze liserés de faille. Manches bouillonnées en gaze; les bouillonnés sont coupés par des liserés de faille du bleu le plus foncé. — Modèle de Mme Duboys, 31, rue d'Anjou-Saint-Honoré.

2. Costume de fillette, en cachemire de l'Inde gris fer et faille grise plus foncée. — La jupe a pour garniture deux petits volants plissés en cachemire, desquels sort un bouillonné en faille grise. Tunique princesse boutonnant derrière et drapée sous un gros nœud de faille gris fumée, ornée d'un volant plissé fixé par un liseré de faille. Col revers en faille; nœud de faille sur la poitrine. Manches avec revers mi-parti faille et cachemire.

3. Bande pour ameublement. — Modèle de la maison Assimon, communiqué par la maison du Sphinx, 55, avenue de l'Opéra. — Il faut du lacet canevas blanc ou écru de la largeur du modèle. Le fil employé pour les jours doit être assorti au lacet. Je vous ferai remarquer que les barrettes sont modifiées; elles nous donnent un point de tulle cordonné largement compris. Les jours sont les mêmes que ceux que nous connaissons.

On peut aussi faire un ouvrage fort original en employant du lacet alpaga de couleur et en faisant les jours en laine travailleuse et les barrettes en laine de Hombourg dédoublée.

4. Coin de mouchoir en dentelle Renaissance. — Il faut se procurer du lacet au réseau un peu épais, tracer les contours du dessin sur moleskine et coudre soigneusement son lacet, puis remplir les pleins avec des jours variés. Les intervalles de barrettes vénitiennes sont cordonnés. Il est bien entendu que la dentelle extérieure, qui est si jolie, peut servir pour garnitures ou tout autre ouvrage, au gré de la travailleuse; l'essentiel est de se procurer du lacet de première qualité, et du fil assorti.

5. Étoile au crochet. — Modèle de Notre-Dame-de-Sion. — On commence le milieu par une rose en relief. On exécute d'abord un rang de 10 chainettes; on le ferme. On fait au-dessus 1 bride, 3 chainettes, 1 bride, 3 chainettes, ceci cinq fois répété dans ces chainettes, et, en les prenant à cheval, faire 1 demi-point, 5 brides, 1 demi-point derrière ce rang, et en prenant pied sur le point d'intervalle des chainettes, c'est-à-dire derrière les brides qui forment relief, il faut faire 1 demi-point, puis 7 chainettes; sur ces chainettes, on exécute 1 demi-point, puis 7 brides et 1 demi-point. On répète ce travail cinq fois, prenant toujours les chainettes derrière les dents festonnées et augmentant de 2 points le nombre de brides à chaque rangée. Au dernier rang, on alterne avec des picots. Autour de ces

5. ÉTOILE AU CROCHET.

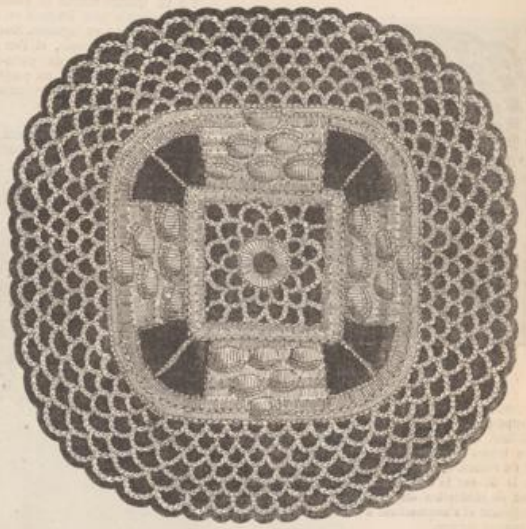

6. ÉTOILE AU CROCHET.

dents règnent 5 mats qui s'exécutent aussi au point câblé ou de reps; on fait un premier rang de 2 points, puis 3 points dans un, ce qui forme pointe; 2 points, on revient sur soi-même, on fait 5 points, puis 3 dans celui du milieu, 5 points, on retourne; on fait 7 points mats, 3 points dans le milieu, 7 points, on retourne; on fait 9 points, puis 3 brides, 9 points, 3 brides, on retourne encore; on fait encore 9 points et 3 brides. Pour faire le cercle mat extérieur, qui se compose de cinq rangées côtelées ou de trois rangées de brides, on lance d'abord des chaînettes, en prenant pied de place en place par de longues quadruples brides.

Pour la dentelle, on fait le premier rang de chaînettes avec picots qui prend pied sur le cercle mat, puis la dent festonnée qui l'encadre, laquelle se fait en mailles prises à cheval sur des chaînettes lancées.

6. Étoile au crochet. — Modèle de Notre-Dame-de-Sion, 116, rue du Bac. — Notre étoile est un mélange de parties claires et de parties mates.

On commence à faire le pois ouvert du milieu, en prenant des brides à cheval sur un cercle de points de chaînettes; puis on fait en chaînettes, ou mailles en l'air, les deux rangs de dents claires qui encadrent le pois; ensuite, on prend un point sur chaque maille dominante des dents du second rang, et, arrivé dans les angles, on lance 2 brides, qui allongent le cadre et forment les angles.

Sur ce rang, on fait un tour de brides très-rapprochées; pour bien accentuer les angles, on fait 3 points dans 1 point.

Sur chacune des faces de ce cadre, il faut exécuter un plein mélangé de pois formant reliefs; ces points s'exécutent au point de reps sans envers.

On fait un premier tour de crochet ordinaire; puis, en revenant, au lieu de prendre le fil de la natte qui se présente à vous, on prend celui de derrière.

Ce point a un avantage immense : il est sans envers. Quant au relief, rien de plus facile à exécuter; dans un point, on fait 5 brides, et, au rang de retour, on prend son point sur le pied sans s'occuper des brides, qui alors ressortent en relief.

Sur notre modèle, vous en avez trois au premier rang, deux au second et un au troisième; celui-ci même est pris sur le cadre extérieur qui se fait en brides prises à cheval sur une chaînette lancée comme pour le carré du cen-

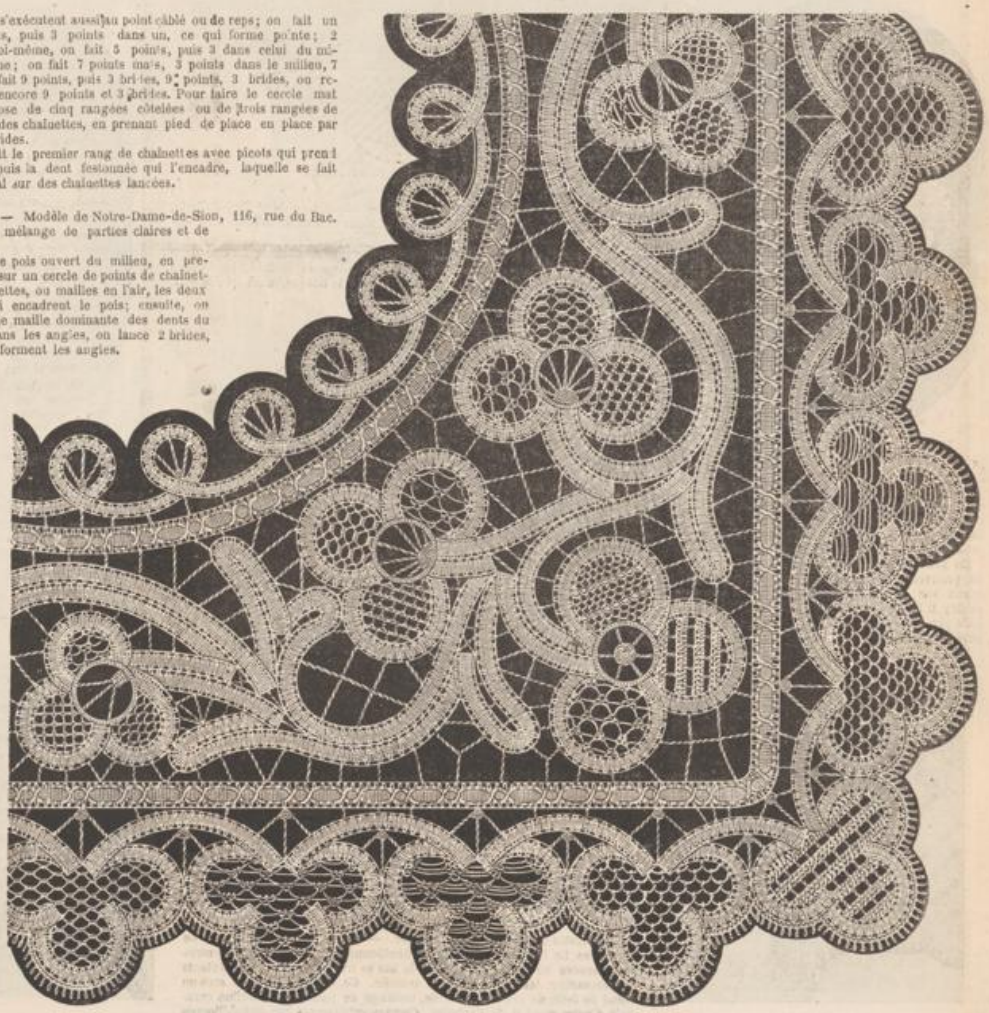

4. COIN DE MOUCHOIR EN DENTELLE RENAISSANCE.

9. MOTIF AU PASSÉ.

tre; seulement, ici, nous avons deux rangs mais se superposant.

Il faut, dans les angles, lancer les quadruples brides qui relient le cadre extérieur à celui du milieu. Quant à la dentelle extérieure, on la lit sur le dessin; il suffit de faire 6 rangées de chaînettes ou mailles en l'air se superposant et s'augmentant à la dent d'un point à chaque rangée.

13. BRODERIE AU PLUMETIS.

7-8. Deux dessus de pelote. — Ces deux dessus de pelote colibri se brodent au point russe, sur cachemire ou sur drap. On peut utiliser ces dessins pour milieu d'écran, fond de petit baguier, plateau de verre ou de flacon.

En général, pour le point russe, on emploie de préférence le cachemire; la soie ressort mieux sur le cachemire que sur toute autre étoffe; il faut avoir soin de doubler le cachemire par une étoffe raide, telle que calicot empesé ou bougran.

11. MOTIF AU PASSÉ.

9 à 12. Quatre motifs au passé. — On entreprend souvent des ouvrages à l'aiguille pour lesquels on a besoin d'un bouquet détaché, que l'on puisse disposer à sa fantaisie. Nos quatre dessins 9 à 12 seront fort utiles en ce cas. Par exemple, si l'on exécute sur basane ou sur drap un dessus de porte-monnaie, de porte-cartes, de carnet, de portefeuille, etc.

Chaque bouquet se fait au passé, en soie défilée sur drap, sur cachemire ou sur velours; les nuances à employer sont celles indiquées par la forme de la fleur elle-même.

13-14. Broderies au plumetis. — Ils se brodent au plumetis sur étoffe blanche, et peuvent servir pour semis de robe, bout de cravates, etc. On peut encore les utiliser pour orner les boutonnières d'une chemise d'homme. Le point de sable qui remplit la moitié des feuilles doit être excessivement régulier et serré.

7. DESSUS DE PELOTE AU POINT RUSSE.

15-16. Toilette de petite fille (devant et dos). — Modèle de Mme Day-Fallette, 15, boulevard de la Madeleine. — Robe de foulard blanc et biais de taffetas bleu turquoise.

Le corsage-cuirasse est décolleté et laisse voir une jolie chemisette formée d'entre-deux de dentelle et de broderies alternées; un plissé de foulard, bordé d'un biais de taffetas bleu, encadre l'encolure et le tour de la basque, ainsi que le petit

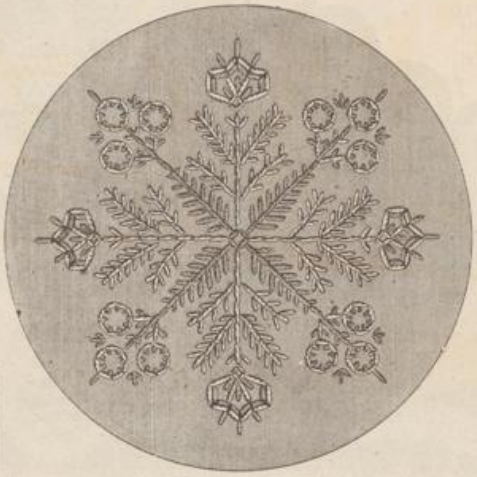

8. DESSUS DE PELOTE AU POINT RUSSE.

jockey des manches. Jupon uni derrière monté en tuyaux d'orgue, garni devant en tablier de deux bouillonnés de foulard se terminant par un plissé semblable à celui du corsage. Une ceinture de faille rattache par derrière ce tablier et retombe sur les plis du jupon.

17. Toilette de dîner à la campagne. — Jupon de velours noir ou de faille rose. Le tablier est composé de bouillonnés de mousseline et d'entre-deux brodés ou en dentelle. Dans le bas se trouvent deux petits volants de mousseline terminés par une dentelle. Ce tablier se drape sous un noeud de faille de couleur tranchée, mélangé de pans de mousseline encadrés d'entre-deux et de dentelles. Corsage entièrement fait de bouillonnés et d'entre-deux; manches de même. — Modèle de Mme Day-Fallette.

10. MOTIF AU PASSÉ.

18. Toilette de concert. — Modèle de Mme Day-Fallette. — Robe en faille rose recouverte de garnitures en grenadine de soie aux rayons satinés couleur maïs. Ces garnitures se composent d'un haut bouillonné à tête coulissée, se terminant par un volant également monté à tête. Le tablier de la tunique, en grenadine sur transparent rose, est recouvert de grosses ruches roses à bords effilés faisant tête

14. BRODERIE AU PLUMETIS.

à une guipure de soie maïs. Une large ceinture de faille rose avec coquillé de dentelle retient le tablier derrière. Corsage-cuirasse orné d'une triple rangée de boutons roses et garni à l'encolure d'une grosse ruche assortie à celle du tablier.

E. DOUGY.

12. MOTIF AU PASSÉ.

é.

t. — Modèle de
en faille rose re-
grenadine de soie
nais. Ces garnitures
l'orné à tête cou-
volant également
la tunique, en gre-
est recouvert de
cifilés faisant tête

PLUMETIS.

Une large ceinture
de dentelle retient
cuirasse orné d'une
es et garni à l'en-
assortie à celle du

E. BOUGY.

ASSÉ.

1875 N° 190

REVUE DE LA MODE

Gazette de la Famille

13 Quai Voltaire à Paris

Toilettes de Mme Elise, 64, r. Richelieu.

Gants de la Parfumerie Nimon, 31, r. du 4 Septembre, 31.

EXPLICAT

Costume en étof
de marron. Sur l
dans l'étoffe et ga
monte un biais de
rière, orné d'un bi
ron. Corsage-cuira
Revers aux manche

Toilette en taffet
devant, trois petits

15. T

d'elles au moment o
tumes et quelques t
mandées par une je
ter enfin hors Paris
créer pour elle des
je eu véritablement
chaine. Chaque cou
peu d'habitude, on
tel modèle tout au
tumes dont je parle
leur originalité res
air de famille si l'o
sée qui les avait ins
riche. Citons une r

EXPLICATION DE LA GRAVURE COLORIÉE

Costume en étoffe de laine fond écru rayée et pointillée de marron. Sur le jupon, grand volant pris en fronces dans l'étoffe et garni d'un petit volant en biais que surmonte un biais de velours marron. Tablier carré drapé derrière, orné d'un biais de velours et d'un effilé à gland marron. Corsage-cuirasse, avec col revers en velours marron. Revers aux manches garni d'un biais de velours marron.

Toilette en taffetas mauve glacé de blanc. Sur les côtés du devant, trois petits volants froncés à tête; sur ceux de derrière, trois volants plus haut, le dernier seulement à tête. Tunique ouverte devant, dentelée tout autour; sous la dent ressort une dentelle blanche reposant sur un plissé de taffetas lilas. Cette tunique est drapée derrière, tout en haut seulement, et retombe droit dans le bas. Poche garnie d'une ruche de dentelles et d'un plissé. Corsage à basques rondes, formant derrière deux petits pans carrés qui retombent sur le léger pouf que forme la tunique. Le corsage est orné d'un revers simulant un fichu garni d'une dentelle blanche. Le bas des manches est orné de plissés de taffetas et de dentelle blanche formant revers. — Modèles de Mme Élise, rue Richelieu, 64.

COURRIER DE LA MODE

Je songe très-sérieusement à partir et à aller chercher à Vichy et à Trouville les renseignements sur la mode qui me font absolument défaut ici. Il ne reste plus personne à Paris, pas même les couturières, qui, profitant de la morte-saison, se reposent de l'excès de fatigue qu'elles ont supporté au commencement de l'été, soit à la campagne, soit au bord de la mer. Ma bonne étoile m'a pourtant conduite chez l'une

15. TOILETTE DE PETITE FILLE (DEVANT). 17. TOILETTE DE DINER DE CAMPAGNE. 18. TOILETTE DE CONCERT. 16. TOILETTE DE PETITE FILLE (DOS).

d'elles au moment où on emballait une série de charmants costumes et quelques toilettes d'automne prématurément commandées par une jeune femme qui doit voyager, chasser, rester enfin hors Paris jusqu'à la fin de décembre. Il a donc fallu créer pour elle des modèles, inventer des garnitures; aussi ai-je eu véritablement la primeur des modes de la saison prochaine. Chaque couturière a son *style*, son faire, et avec un peu d'habitude, on reconnaît bien vite la provenance de tel ou tel modèle tout aussi bien que s'il était *signé*. Ainsi, les costumes dont je parle avaient tous, en conservant toutefois leur originalité respective, un point de rapprochement, un *air de famille* si l'on veut, provenant sans doute de la pensée qui les avait inspirés : faire de la simplicité élégante et riche. Citons une robe princesse en faille tout unie, ornée de chaque côté de boutons, sur le devant, d'un galon tissé d'or et brodé de perles d'acier bleui, rien de plus; sur les manches, un galon d'or deux fois plus large que celui qui court le long de la robe, et formant comme un revers. Une cordelière de soie noire tissée d'or, traverse la jupe en biais, retenant un sac froncé imitant le ridicule de nos grand'mères, qui tombe du côté gauche. Puis, un costume de promenade ou d'excursion en grosse laine grise avec jupon uni orné de nombreux rangs de galons de fer tissé, ce qui est absolument nouveau et d'un goût parfait, car ce n'est ni voyant ni tapageur. La tunique forme deux draperies ouvertes sur le devant. Des flots de rubans gris retombent en coques à l'endroit où ces draperies se rejoignent. Corsage-cuirasse. Le costume se complète par un vêtement garni de galons tissés de fer. Une toilette de casino en vigogne bleu de ciel, tout ornée de biais de velours grenat hauts de 6 centimètres. Le même biais encadre une tunique bridant bien aux hanches et nouant derrière pour former deux longs bouts taillés en aile. Le corsage-cuirasse est bordé, en bas, du même biais, ce qui lui donne un air de corsage moyen âge. L'ensemble de cette toilette est très-séduisant. Un costume de voyage en laine grise très-foncée composé d'un jupon n'ayant pour garniture qu'un seul volant, et pour cause, car le jupon disparaît tout entier sous une très-longue tunique boutonnant en biais sur le côté et qui ne laisse voir la jupe de dessous qu'à la traîne; elle retombe, en effet, jusqu'en bas par devant et n'est que très-légèrement drapée par derrière. L'inévitable paletot Louis XV complète ce costume, ex-

trêmement joli et très-distingué. Décidément, la robe princesse sera tout à fait adoptée cet hiver, même pour grandes toilettes; on la décolletera en carré, on l'ornera de coquillés, de dentelles, de biais, de quilles de couleurs tranchantes, de crevés, mais la *forme* n'en sera pas moins adoptée. Non-seulement, du reste, cette forme est infiniment gracieuse par elle-même, mais elle a aussi l'avantage de nécessiter l'emploi d'étoffes épaisses et lourdes, d'où il résulte qu'il faudrait bien abandonner les garnitures trop surchargées, les falbolas de tout genre dont la *tunique*, c'est-à-dire les doubles jupes superposées expliquaient l'emploi. On parle de robes princesse en drap pour les costumes de maison ou de rues, et il paraît qu'on a trouvé un moyen ingénieux de relever pour la marche les queues de ces larges robes traînantes. Car, il faut le constater, la robe rasant terre n'est plus possible; la demi-queue, longue d'environ 15 à 20 cent. pour aller à pied, est absolument adoptée, seulement il faut la relever dans la rue. Rien n'est plus simple du reste. La façon dont les jupes sont taillées actuellement permet de les relever parfaitement d'une seule main. Il suffit de réunir ensemble les plis que forment les côtés de derrière, et, une fois qu'on les a bien saisis, de les ramener en avant. La jupe est ainsi absolument préservée du contact du pavé. Ceci dit, je reviens aux robes princesses. On en fera pour toilettes habillées, toilettes de réception ou de visite, en étoffe matelassée, en velours plain ou bien frappé à carreaux et à raies, en pékin rayé, satin et faille; enfin, on inventera certainement mille combinaisons ingénieuses pour varier et rendre plus charmante encore cette robe princesse, qui est déjà par elle-même la robe la plus charmante du monde. Il va sans dire que tous ces modèles dont j'ai parlé paraîtront dans le journal, et que nos abonnées pourront juger *de visu* si je me suis enthousiasmée à tort.

On m'écrit de Trouville une chose bien étonnante, et j'ai peine à y ajouter foi. On m'écrit donc que les femmes affectent, cette année, une simplicité de toilette relativement étonnante, en comparaison des autres années: mais ce témoignage m'est suspect, il me vient d'un parent qui, en sa qualité d'homme, prend certainement en ce cas — qu'on me pardonne l'expression — des vessies pour des lanternes. Rien n'est amusant comme d'entendre un homme juger nos chiffons! Ecoutez ce mari faisant à sa femme un discours en trois points sur la façon dont elle doit s'habiller. — Je vous assure, ma chère, dit-il, que vous étalez un luxe que je ne vois qu'à vous. Regardez Mme une telle, elle avait aux dernières courses une petite robe en gaze, en mousseline, en quelque chose de léger, qui, certainement, ne vaut pas 25 sous le mètre, quelques petits rubans par-ci par-là, un chapeau sans fleurs: elle était charmante! Pourquoi portez-vous toujours des robes de taille d'un prix fabuleux? Vous seriez non moins bien si vous faisiez comme elle et cela vous coûterait moins cher. — Erreur, cher monsieur, cette gaze, cette mousseline, ce rien du tout si léger coûte aussi cher que la robe de soie de votre femme et durera le temps d'une saison de bains, c'est-à-dire vingt-cinq jours. Ou rapportera cette robe pimpante fanée, flétrie, efflouquée, flasque et digne à peine de figurer dans la vitrine d'une marchande à la toilette du quartier Latin. Or, sur cette toilette si modeste il y a peut-être en effilés, en petits nœuds, comme vous dites, pour 200 francs de garnitures qui n'ont l'air de rien et dont vous n'avez certainement pas deviné la valeur... plus que relative. Voilà pourquoi mon cousin trouve que les femmes sont cette année très-simplement habillées: c'est qu'on a trouvé moyen de faire *quand même* des toilettes fabuleusement chères avec des étoffes sans valeur, au moyen des accessoires qu'on y accumule. J'ai vu des robes de linon coûtant 500 francs, — quelle folie! — et qui, bien certainement, pour mon cousin, n'en valaient pas 50. Voilà la simplicité du jour. Néanmoins, je le répète, on fait de tous côtés de véritables efforts pour revenir à d'autres formes, et on y reviendra. Ce qui se porte en ce moment est ce qui a été créé il y a huit mois. Nous aurons, j'en suis sûre, un changement réel pour la prochaine saison d'hiver, ce dont je me félicite et félicite toutes les femmes bien sincèrement. Peut-être bien que ces toilettes sobres d'ornements seront aussi coûteuses, à cause des qu'il faudra employer, mais elles seront étoffes plus durables et survivront au moins à la saison qui les fit naître!

MARIE DE SAVERNY.

UN JEU DE SALON

Voici un petit jeu de salon, une sorte d'énigme en action, qui peut distraire quelques instants les personnes que l'ennui guette et surprend pendant les longues heures inoccupées passées à la campagne. Je livre mon secret à mes jeunes amies, afin qu'elles s'amusent à intriguer un peu leurs frères et leurs cousins, qui jetteront certainement, comme on le dit, leur langue au chat, en dépit de ce profond savoir et de cette supériorité intellectuelle dont ils les écrasent assez volontiers.

Vous proposerez, mademoiselle, à l'une de vos compagnes, qui sera votre compère, de deviner un mot choisi en son absence, au moyen de signes hiéroglyphiques tracés sur le parquet ou sur le tapis avec une canne. Le mot accepté, votre compère rentre dans le salon; vous vous placez en face, une canne dans les mains; vous commencez à tracer, avec le bout, des ronds, des arabesques, des lignes, à votre choix, interrompant cet exercice par quelques petits coups espacés, et votre amie dit aussitôt le mot choisi pendant qu'elle était hors de la pièce où on est réuni. Stupéfaction générale... — Chacun s'ingénie à trouver un rapprochement entre les signes tracés et ceux d'une sténographie quelconque, et personne n'arrive à rien, puisque les signes faits avec la canne ne sont exécutés justement que pour dérouter celui qui cherche à comprendre; les coups seuls ont une signification; voici le mot de l'énigme: Les 6 voyelles *a e i o u y*, sont représentées par les petits coups et suivant leur numéro d'ordre. Un coup pour *a*, et deux pour *e*, trois pour *i*, etc., etc. Rien de plus facile donc que de trouver toutes les voyelles d'un mot; quant aux consonnes, le moyen est différent. Tout en traçant les lignes, vous entamez une petite conversation avec votre compère, et vous avez soin de commencer chaque phrase par la consonne que vous voulez lui faire connaître. Le mot adopté est, je suppose, Paris. Vous prenez votre canne et vous tracez quelques arabesques fantaisistes; vous vous adressez à la personne qui regarde, et vous dites, par exemple: « *Prenez* garde! Si vous perdez un de mes gestes, vous ne trouverez pas. » Vous continuez vos signes, et d'un air inspiré vous frappez un coup bien net. Voilà les deux premières lettres désignées. Vous continuez vos signes. « *Rien n'est* plus simple, je vous assure, » ajoutez-vous, et vous frappez cette fois trois coups à différentes places pour faire croire à une intention *de figure*, vous annoncez ainsi un *i*. Si vous terminez en disant: « Savez-vous ce que j'ai écrit? » ce qui donne la consonne *s*, lettre finale du mot Paris, vous aurez la satisfaction de voir très-réellement intrigué le groupe qui vous entoure en entendant votre compère répéter ce mot. Le grand talent est de savoir lancer les phrases qui désignent les consonnes par la première parole dite d'une façon assez naturelle pour qu'on ne suppose pas qu'elles ont une utilité quelconque.

M. DE S.

LA BIBLIOTHÈQUE

La Nouvelle géographie universelle, par ÉLISÉE RECLUS.
La Carte de France D'HÉRAND, petit format.

Ce n'est point un livre ordinaire, que cet ouvrage dont la maison Hachette poursuit en ce moment la publication; c'est une œuvre de haute portée qui a ce double avantage d'être à la fois faite pour instruire et pour étendre les horizons des connaissances acquises déjà.

C'est à ce point de vue que nous parlons très-volontiers de cette œuvre à nos abonnées, qu'elles soient des mères de famille, des jeunes femmes ou des jeunes filles. Les unes et les autres, en effet, peuvent trouver dans la *Nouvelle géographie* les enseignements complémentaires qu'une femme doit rechercher, une fois son éducation faite, et qui élargissent également le domaine des connaissances acquises et le champ des études qu'on poursuit.

Le sous-titre du livre de M. Élisée Reclus, *la Terre et les Hommes*, qui indique plus particulièrement le but de l'ouvrage, donne aussi par l'application un peu trop exclusive que l'auteur en fait, la seule occasion de critique qu'on puisse rencontrer dans les quatorze livraisons parues jusqu'à ce jour. C'est, en effet, de la terre et des hommes que l'auteur paraît s'occuper, plus que des nations et des pays. C'est plus particulièrement à la géographie physique des pays et à leurs souvenirs historiques qu'il s'attache, traitant très-sommairement, négligeant parfois tout à fait le côté politique et administratif de son sujet. On pourrait dire de ce livre, si remarquable d'ailleurs par la façon dont est traité le sujet tel que l'a compris son auteur, que c'est plus l'histoire de la géographie universelle que cette géographie.

L'ethnographie, en effet, et l'étude physique des pays depuis les temps les plus reculés de la formation géologique, c'est l'histoire de ce que sont aujourd'hui géographiquement ces pays. Il est vrai que si on accepte le plan de l'auteur, ce plan que nous oserions humblement lui demander de modifier, il est vrai, disons-nous, qu'alors il ne reste plus qu'à admirer.

On se trouve, en effet, sans cesse entraîné par un style de forme exquise exprimant les pensées élevées d'un philosophe à la fois poète et savant; mais si l'on ne peut pas dire très-exactement que c'est là le superflu, il est certain cependant qu'on se sent quelque peu privé du nécessaire. Nous voulons dire les divisions actuelles des contrées décrites au point de vue administratif et politique, la nature des productions du sol, les renseignements aussi approximatifs que possible sur le commerce, l'industrie, les forces militaires et maritimes, le gouvernement, la condition morale et matérielle des populations.

L'auteur nous répondrait sans doute que ce n'est pas à ce point de vue qu'il a voulu faire sa *Géographie*, et qu'il a voulu donner des études géographiques prises de plus haut, qu'on ne trouve dans aucun des livres publiés sur cette science. Mais ne lui est-il pas bien facile d'ajouter à cette science élevée, précieuse et rare, en effet, qu'il prodigue dans son œuvre, un peu de cette science vulgaire, mais dont le secours est à tout moment nécessaire et dont l'adjonction ferait de son livre un ouvrage complet qu'on pourrait aussi bien consulter pour trouver un document que lire pour y puiser la connaissance des grande fluctuations de races et des modifications physiques de notre globe.

Quoi qu'il en soit, et telle qu'elle est, c'est-à-dire exclusivement savante et philosophique, cette *Géographie universelle* doit être lue par toute personne qui tient à cœur d'avoir une sérieuse connaissance de la terre. Avec les modifications que nous nous permettons d'indiquer, ce livre serait le plus complet ouvrage de géographie générale qui eût été entrepris, comme il est déjà le plus remarquable.

Puisque nous sommes à la géographie, nous pouvons tout naturellement parler cartes, et alors, c'est de la magnifique carte de France, par Herard, que nous parlerons, car il n'est rien de plus parfait pour l'étude de notre pays.

Elle a été publiée en deux formats différents. Nous avons déjà signalé ici même la grande carte; aujourd'hui, c'est la petite édition que nous voulons recommander à nos lectrices.

D'un format commode pour les salles d'études de famille, puisqu'elle n'a guère que 0m80 de largeur sur 0m65 de hauteur, cette carte est vraiment merveilleuse de fini, d'exactitude et de clarté. Les moindres petits cours d'eau, les plus faibles ondulations de terrains sont indiqués avec la plus grande netteté.

La teinte des nuances servant à marquer les altitudes et les dépressions du sol est si bien ordonnée, qu'on se fait à première vue une idée exacte de la configuration du sol.

Après avoir vu cette carte, on a le droit de penser que le fameux reproche d'ignorance géographique qui nous a été tant adressé ne pourra plus avoir sa raison d'être, si notre modestie l'accepte en son entier quand cette carte *parlante* sera répandue comme elle le mérite.

MARIE DE SAVERNY.

LA VOIX DU CŒUR

XV (suite)

C'est dans un de ces moments que la princesse osa feuilleter le journal de Frédéric de Sarremont.

Les premières pages dataient de son arrivée à Saint-Pétersbourg avant qu'il n'eût vu l'ingrate qu'il devait tant aimer.

Elle passa, sans les lire, ces pages dans lesquelles s'épanchait un esprit charmant obéissant à un noble cœur. Enfin elle arriva à la date du journal qui faisait suite à la demande de la main d'Olga. Il disait :

« Cette union que je souhaite de toutes les forces de mon « âme, je le pressens, elle sera malheureuse, car elle est « conclue malgré la défense de mon père. Olga ne m'aimera jamais assez pour cicatriser la plaie que le remords « fait en moi. »

Plus loin, après la naissance de sa fille :

« Chère et fragile créature! quel sera ton sort? Ne sera-« ce pas toi qui expieras la désobéissance paternelle! Je le « sens, je le vois, entre ta mère et moi, il se creuse un « gouffre.

« Lequel de nous deux en a creusé le sillon? Mon amour » pour Olga est toujours aussi radieux; mais je ne puis m'y « tromper, je ne rayonne plus dans sa vie comme l'unique « principe vivifiant. Mon Dieu, je souffre! Mon Dieu, chassez le doute qui m'étreint! »

Le jour commençait à blanchir les vitres et à faire pâlir la lumière de la lampe qui éclairait la princesse. Elle remit dans le coffret les reliques trop tardivement déposées entre ses mains et passa dans la chambre de Thérèse.

Thérèse dormait toute vêtue sur un divan. Elle avait dû, elle, s'endormir avec des pensées heureuses, car elles donnaient à son visage une expression souriante qui l'embellissait ainsi qu'un soleil radieux embellit un paysage.

Oui, Thérèse, avant de s'endormir, avait eu des songes heureux.

— A qui donc songeait-elle?.... à Mariette, la douce Sagesse qu'elle allait revoir?... Eh! non; cette première entrevue, Thérèse le pressentait, devait être douloureuse.

Ce n'était donc pas le souvenir ou l'espoir se rattachant à la douce Sagesse, qui, du fond intérieur de la jeune fille, rayonnait sur son visage. C'était le *je ne sais quoi* émanant du cœur d'André de Versault qui avait ravi Thérèse.

Elle savait André d'aussi noble souche qu'elle-même; mais aussi fière qu'elle était pauvre, elle n'eût point voulu lui déceler ce que son cœur contenait de religieux amour

pour lui avant qu'il ne pût, sans entraver sa carrière d'artiste, prendre la charge d'elle. L'épargne qu'elle avait faite de son traitement de demoiselle de compagnie lui faisait une dot si humble qu'elle n'eût osé l'offrir.

Le haut prix mis aux tableaux d'André de Versault le faisait assez riche maintenant pour qu'il épousât une femme sans fortune :

Et sur cette réponse faite à sa fierté, elle s'était endormie...

— Thérèse, ma chère, dit la princesse en prenant la main de la jeune fille, levez-vous. Nous allons sortir.

— Oui, je suis prête, dit Thérèse se mettant debout.

Et après avoir complétement repris possession de ses esprits :

— Laissez-moi d'abord, ma sœur, aller avant vous visiter Mariette, dit-elle. Il est possible que ma présence amène une amélioration dans l'état de la pauvre enfant, qui nous est si chère; et je vous épargnerai ainsi une douloureuse épreuve.

— Non, Thérèse; j'irai aujourd'hui voir Mariette. Je dois boire jusqu'à la lie la coupe d'expiation!...

Un coup, frappé à la porte du salon qui séparait les chambres de Thérèse et de la princesse, interrompit cette dernière.

C'était Lisbeth qui venait offrir ses services et demander à la princesse s'il lui convenait de recevoir le docteur comte Claude de Drontheim et l'excellent M. Dumont.

— Je les attends, répliqua vivement la princesse.

Quelques instants après, les deux médecins entraient dans le salon.

— Je suis prête à vous suivre, dit la princesse aux deux docteurs.

La voiture emportant les quatre personnages que nous devons suivre traversa le pont Royal, et, longeant les quais, arriva à la Salpêtrière.

Au-dessus de la porte d'entrée grande ouverte, ainsi que doit l'être tout asile où règne la charité, la princesse lut :

Hospice de la vieillesse. — Femmes.

Puis, une cour franchie, elle eut à passer devant la chapelle d'où sortait un convoi, et devant un vaste jardin, dans lequel plusieurs femmes se promenaient isolément.

— Ces femmes sont-elles privées de raison? demanda-t-elle à Claude de Drontheim.

— Oui, madame, répliqua-t-il.

— Allons-nous donc rencontrer Mariette?

— Non; la guérison des femmes que nous venons de voir est assez avancée pour permettre que dans ce jardin, où une active surveillance les suit, on les laisse néanmoins, en apparence, aller et venir à leur fantaisie.

— Mon Dieu! mon Dieu! exclama la princesse, faites que Mariette guérisse, et je fais vœu d'être propice à tous les malheureux!

On arriva à la division Rambuteau.

Le jeune docteur installa Thérèse et la princesse, qu'il laissa dans un salon d'attente avec une des dames surveillantes, charitables femmes qui se vouent au soulagement de la plus effroyable des misères, la folie! Les deux médecins allèrent rejoindre l'illustre aliéniste, le docteur T***, au milieu de ses malades.

Leur absence fut longue. En certaines circonstances, l'attente est aussi cruelle que la certitude du malheur qui menace.

Enfin, les trois médecins reparurent.

La princesse lut sur le visage bouleversé du docteur Dumont l'incurabilité de la folie, tandis que, dans les yeux profondément songeurs du comte Claude de Drontheim, elle lut la confiance.

Le docteur T***, impassible et froid comme un scalpel, après avoir salué la princesse avec la déférence qui est due à une femme, lui dit sans préambule :

— Vous vous intéressez, madame, à une jeune personne qui est dans mon service?

— Oh! oui, monsieur!

— Vous désirez la voir?

— Oui.

— Vous espérez être reconnue par elle?

— Je l'espère, répéta encore la princesse.

— Nous tenterons cette épreuve, reprit le docteur T***. Elle sera douloureuse pour vous, je dois vous en prévenir.

— N'importe! répliqua la princesse avec résolution. Je suis préparée à toutes les douleurs.

— Cette jeune fille est-elle votre parente? demanda avec réserve le docteur T***. Comprenez bien, madame, que je n'agis point sous l'impulsion de la curiosité.. Ici, c'est le médecin seul qui se renseigne, espérant trouver une arme pour combattre son adversaire, la maladie.

— Je ne sais point encore, monsieur, si cette jeune fille est de mon sang, bien que depuis son enfance j'aie pris soin d'elle; comme j'ignore aussi quel concours de circonstances lui a fait fuir mon foyer.

Le docteur T***, ayant frappé sur un timbre, la dame surveillante vint à son appel.

— Allez, je vous prie, chercher le n° 17...

— Oh! mon Dieu! interrompit la princesse.

Ce chiffre fatal revenait encore, porté par la jeune fille dans l'asile de la folie, lui crier : Souviens-toi!...

Le docteur T*** reprit avec bonté :

— C'est par mesure de haute convenance et d'affectueuse protection que nous taisons les noms de nos malades, lors même qu'ils nous sont connus. Ici, chaque pensionnaire n'est désignée que par un numéro d'ordre.

La fermeté que s'imposait la princesse faiblit à ce moment. Thérèse s'en aperçut; elle se leva et vint lui prendre la main, qu'elle pressa contre ses lèvres avec une tendresse infinie.

— Courage! chère sœur, courage! lui dit-elle à demi-voix; espérez!

— Oui, mademoiselle, dit avec une confiance inspirée Claude de Drontheim, espérons; j'ai la ferme conviction que votre amie sera guérissable le jour où nous sera connue la cause de son mal.

— Votre confiance, interrompit le docteur Dumont, est bien de votre âge; gardez vous de la perdre. Elle vous soutiendra tous.

Un bruit de pas légers, mais incertains comme ceux d'une aveugle, se fit entendre dans le corridor conduisant au salon du docteur T***.

Tous ceux qui étaient dans ce salon, attendaient anxieux, les regards fixés sur la porte, la venue de Mariette.

Elle entra...

Thérèse courut à elle.

— O chère Sagesse! exclama Thérèse en la pressant sur son cœur.

Mariette ne s'éloigna point de l'amie qu'elle aimait tant, pas plus qu'elle ne lui rendit ses caresses. Elle ne les vit ni ne les ressentit.

Le docteur T*** essaya du pouvoir magnétique qu'il exerçait sur la jeune fille; il se plaça devant elle, et, l'appelant de la voix et du geste, il l'amena près de la princesse qui, malgré sa fière énergie, pliait sous le poids de sa douleur.

Une fois près de sa protectrice, qu'elle regardait sans la voir, le docteur lui commanda :

— Donnez la main à madame.

Elle tendit sa main d'un mouvement lent; absolument comme l'eût fait une statue mue par des rouages.

— Regardez madame, ordonna le docteur, la reconnaissez-vous

Le regard béant de Mariette resta fixé sur la princesse.

Une expression de souffrance s'épandit sur ses traits.

Cherchait-elle dans sa mémoire éteinte, ou bien une trace chère y restait-elle encore et la faisait-elle souffrir?

Claude de Drontheim l'observait avec anxiété.

Était-ce seulement l'esprit du savant qui était aux écoutes?... Non!... Le cœur du jeune homme y était bien plus encore.

— Pensez-vous, cher maître, dit-il au docteur T***, qu'elle nous entende?

— Oui, elle entend, mais sans comprendre.

— Voulez-vous me permettre de tenter une épreuve, d'éveiller un souvenir?

— Essayez, mon ami, mais le résultat ne sera pas ce que vous espérez.

Claude de Drontheim sortit. Au bout d'un quart d'heure, il rentra, rapportant un microscopique bull-terrier et un bouquet de lilas blanc.

Mariette se trouvait dans la même automatique indifférence qu'à son départ. Le petit dog, lorsque son maître s'approcha d'elle, s'élança en jappant pour la mordre, alors que Claude lui présentant le lilas blanc, elle allongea la main pour le prendre. Le jaloux fellow mordit la main, le sang jaillit.

— Ne le frappez pas, dit Mariette, il est dans son droit en vous défendant, ici, comme...

Et son regard se posa limpide sur celui de Claude, à qui elle souriait comme elle lui avait souri à Saint-Hubert.

Elle aspira longuement le parfum du lilas. Est-ce le parfum qui l'enivra, ou bien le souvenir qui, trop brusquement, envahit son esprit?... Je ne sais... Mais soudain elle s'affaissa sur elle-même, et, toujours pressant sur ses lèvres les grappes de lilas, elle resta inanimée.

La princesse et Thérèse s'élancèrent pour la secourir, mais Claude l'avait déjà relevée et déposée sur un divan, où il s'efforçait, rayonnant d'espérance, de ranimer la chère créature.

— Voilà où nous devons attaquer l'ennemi, dit presque avec entrain le savant aliéniste qui avait posé sa main sur le cœur de la jeune fille toujours inanimée.

Ce cœur battait à peine.

— Oui, repartit le docteur Dumont, le cœur se souvient!

Et le regard de l'excellent homme embrassait le groupe formé par Claude, tout rayonnant d'intelligence, et la mignonne jeune fille, aussi inerte qu'une morte.

La syncope fut longue, mais enfin, sans convulsions, Mariette revint à la vie. Sans surprise, sans rien percevoir, elle regarda autour d'elle jusqu'à ce que ses regards tombassent sur le petit dog. Alors elle se leva et alla le caresser. Elle le prit et le serra contre elle comme une enfant eût fait d'un jouet précieux. Mais elle ne prit plus garde à son maître; elle était retombée dans sa léthargique indifférence.

La dame surveillante parut à la porte, donnant sur le premier salon d'attente; elle vint remettre une carte au docteur T***...

Il sortit.

Au bout de quelques minutes il rentra.

— Madame la princesse, dit-il en lui remettant la carte qu'il avait reçue, lady Clarck, qui porte à cette jeune fille le plus tendre intérêt, me charge de vous demander l'autorisation de venir la voir.

— Mais il me semble, répondit la princesse, qu'à vous seul appartient le droit de permettre ou de vous opposer. Quant à moi, j'acquiesce à la demande que vous me transmettez.

Le docteur T*** alla chercher lady Clarck, qu'il présenta à la princesse et à Thérèse.

Elle les salua l'une et l'autre de toute la hauteur de son excentricité britannique, en réservant toute son urbanité, toute sa bienveillance pour la Grâce.

— Oh! *my dear*, dit-elle à Mariette, regardez-moi et souriez-moi ainsi que vous le faisiez il y a quelques mois.

Mais la Grâce resta dans son mutisme, caressant attentivement le bull-terrier.

La princesse, après avoir échangé à voix basse quelques mots avec le docteur Dumont, s'adressa au docteur T***.

— Je désirerais, lui dit-elle, prendre chez moi Mariette et l'y faire soigner selon vos ordonnances. Pensez-vous que l'administration voudra se rendre à ma prière?

— Certainement, madame, répondit le docteur; si vous pouvez établir l'authenticité de vos droits sur cette enfant.

Ici, sans être interpellée par personne, lady Clarck intervint.

— Son père est ici, à Paris, et lui peut vous transmettre ses droits, comme à moi il a voulu les vendre.

— Oh! exclama douloureusement la princesse, je n'avais pas encore prévu ce malheur!.. Et cet homme, ajouta-t-elle, où est-il?

— Boulevard de Strasbourg, chez les Duraud, des braves gens. Je vais vous y conduire.

La princesse pressa Mariette sur son cœur. Mais cette caresse, pleine d'effusion maternelle, la laissa indifférente aussi bien que les baisers de Thérèse.

(*A suivre.*) L. ALLIN.

CURIOSITÉS DE LA MODE

Le Code de la mode sous Philippe le Bel. Les souliers à la poulaine.

I

Philippe le Bel, neuf années après son avénement au trône, promulgua une loi fort précise et fort étendue, et qu'on pourrait presque appeler le code de la mode au quatorzième siècle. Le titre, du reste, énonçait suffisamment l'objet de cette loi :

Ordonnance des superfluités oster de chaque personne.

En voici les principaux articles qui concernent la toilette. Nous avons remplacé autant que possible l'orthographe de 1294 par l'orthographe de nos jours, nous en tenant pour le reste au texte même de l'ordonnance.

« Nul *bourgeois* ni *bourgeoise* ne portera vair, ni gris, ni hermine. Ils se débarrasseront de ceux qu'ils ont, de Pâques prochaines à un an. Ils ne porteront, ni ne pourront porter or, ni pierres précieuses, ni couronnes d'or ou d'argent.

« *Item*, nul clerc, s'il n'est prélat, ou personnage, ou établi en dignité, ne pourra porter vair, ni gris, ni hermine, excepté en leurs chaperons seulement.

« Les ducs, les comtes, les barons de six mille livres de terre ou plus pourront faire faire quatre robes par an, pas davantage. Leurs femmes de même.

« Nul chevalier ne donnera à aucun de ses compagnons que deux robes par an.

« Les prélats ne pourront avoir que deux paires de robes par an.

« Les chevaliers n'auront que deux paires de robes. Pas davantage, ni par don, ni par achat, ni par autre manière.

« Chevaliers qui auront trois mille livres de terres ou plus, ainsi que les bannerets, pourront avoir trois paires de robes par an et non davantage; et l'une de ces trois robes sera pour l'été.

« Nul prélat ne donnera à ses compagnons qu'une paire de robes par an et deux chappes.

« Nul écuyer n'aura plus de deux paires de robes, par don, ni achat, ni aucune autre manière.

« Garçons n'auront qu'une paire de robes par an.

« Nulle demoiselle, si elle n'est châtelaine ou dame de deux mille livres de terre ou plus, n'aura qu'une paire de robes par an. Si elle est châtelaine ou dame de deux mille livres, deux paires seulement. »

Non content de limiter le nombre des vêtements, Philippe le Bel a prévu jusqu'au prix des étoffes. Ainsi la suite de la même loi déclare que :

« Nuls prélats ni barons, tant grands soient-ils, ne pour-

ront avoir robes pour leur corps de plus de vingt-cinq sous tournois l'aune de Paris.

« Les femmes de barons de même.

« Comtes et barons ne pourront donner à leurs compagnons robes de plus de dix-huit sous l'aune de Paris.

« Les bannerets et châtelains ne pourront avoir robes pour leur corps de plus de dix-huit sous l'aune de Paris; leurs femmes de même, et leurs compagnons robes de quinze sous l'aune.

« Les écuyers, fils de barons ou bannerets ou châtelains, ne pourront avoir robes de plus de quinze sous l'aune.

« Prélats, comtes, barons, bannerets et châtelains ne donneront pas à leurs écuyers robes de plus de huit sous tournois l'aune de Paris.

« Les autres écuyers qui sont en ménage et qui se fournissent leurs vêtements ne pourront faire robes de plus de dix sous l'aune.

« Clercs qui fournissent leurs robes ne pourront acheter robes de plus de douze sous dix deniers l'aune. S'ils sont chanoines d'église cathédrale, robes de quinze sous l'aune.

« Bourgeois qui auront la value de deux mille livres tournois et au-dessous ne pourront faire faire robes de plus de douze sous six deniers tournois l'aune; leurs femmes, de seize sous au plus.

« Bourgeois de moins value ne pourront faire robes de dix sous tournois l'aune; et leurs femme, de douze sous. »

Chaque fraction de la société se trouvait, comme on le voit, soigneusement étiquetée et classée dans cette loi somptuaire; et l'on pouvait à première vue, par la qualité et la fraîcheur des vêtements, dire d'un homme ou d'une femme s'ils appartenaient à la grande ou à la petite bourgeoisie, à la petite ou à la grande noblesse.

De fortes amendes étaient édictées contre ceux qui transgresseraient ces défenses. Le règne de Philippe le Bel fut, du reste, le triomphe du fisc, de la procédure et des amendes pécuniaires. Presque tous nos impôts actuels datent de ce roi.

Les ducs, comtes, barons et prélats, convaincus d'avoir violé la loi somptuaire, étaient passibles de cent livres tournois d'amende.

La peine décroissait avec le rang des coupables.

Ainsi les simples bannerets ne payaient que cinquante livres tournois;

Les chevaliers et les châtelains, vingt-cinq livres;

Les doyens, prieurs, archidiacres et clercs revêtus de quelque dignité payaient pareillement vingt-cinq livres tournois.

Quant aux simples clercs et aux simples laïques ou bourgeois, l'amende variait de vingt-cinq livres à cent sous tournois, selon leur fortune personnelle.

Ce gracieux règlement, qui enlaçait en même temps dans ses mailles serrées la bourgeoisie, la noblesse et le clergé, fut « faict et ordonné à Paris l'an de grâce mil deux cens quatre-vingt-quatorzième. »

L'excès de la réglementation ne conduit souvent qu'à l'absurde; c'est ce qu'il advint du code du cérémonial édicté par Philippe le Bel.

Les Français ne pouvant, sous peine de fortes amendes, porter qu'un nombre fort restreint de vêtements, se rabattirent sur la forme.

On obéit à la lettre de la loi, mais on eut soin d'en éluder l'esprit. Philippe le Bel avait pour but de restreindre le luxe; son ordonnance contribua au contraire à le développer; la main-d'œuvre prima désormais la matière.

La mode prit des allures insensées.

On se tortura l'esprit pour donner aux quelques aunes d'étoffe octroyées par la loi les tournures les plus originales.

Une des plus bizarres inventions du temps fut, sans contredit, celle des chaussures à la *poulaine*.

II

L'initiateur de cette mode extravagante, qui dura près de trois siècles, mérita bien des *cordonniers, corvoisiers, snères*, et *savetiers* de son époque, ainsi qu'on désignait alors les artisans de la chaussure, car il éleva du coup leur métier à la hauteur d'une institution. La chaussure devint pour un temps le criterium du bon goût et de la parfaite élégance. On exhiba ses souliers avec autant d'orgueil que de nos jours un cheval de race.

Plusieurs auteurs ont longuement disserté sur l'origine des *poulaines*, tous sont en désaccord; nous allons résumer les diverses opinions, sans porter de jugement sur ce point controversé.

Selon les uns, l'origine des poulaines remonterait au dixième siècle, mais l'usage ne s'en serait vulgarisé qu'au quatorzième.

Adalbéron, évêque de Laon en 977, parle de souliers à becs recourbés. Le moine Richer, qui vivait à la même époque, fait dans ses œuvres une mention semblable. Guibert de Nogent, écrivain du douzième siècle, parle aussi des souliers en cuir de Cordoue à bouts torillés. Mais ces trois écrivains nous présentent cette mode comme une fantaisie de grands seigneurs, fantaisie qui ne trouva alors que peu ou point d'imitateurs.

Un siècle et demi plus tard, Orderic Vital, contemporain de Louis le Gros, dit dans sa chronique normande, en critiquant le luxe de ses contemporains : « Ils adaptent au bout de leurs chaussures les figures de serpents qu'ils admirent en marchant comme une merveille. » A cette époque vivait Henri, fils de Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, auquel plusieurs historiens attribuent l'invention de cette chaussure bizarre, dans le but de cacher la difformité de ses pieds. Il en résulterait que les *poulaines* auraient joui d'une certaine vogue vers le milieu du douzième siècle, vogue de courte durée, puisqu'il n'en est plus fait mention jusqu'au règne de Philippe le Bel.

La bibliophile Jacob, dans son *Histoire de la chaussure*, prétend que les souliers à la poulaine furent inventés par le chevalier Robert le Corau, mais qu'ils subirent des modifications successives et reçurent des embellissements qui les firent différer notablement de leur façon première.

Leur nom de *poulaine* est tiré, non de leur origine, ainsi que l'ont pu croire quelques écrivains qui attribuent à tort à cette extravagante chaussure une origine polonaise, mais de leur forme. On appelait poulaine au moyen âge la proue des vaisseaux; cette proue, très-pointue, se terminait alors par un long éperon.

Il en fut de même des nouveaux souliers.

Au lieu de s'arrêter à l'extrémité des doigts de pied, comme les souliers ordinaires, les *souliers à poulaine* étaient prolongés outre mesure; ils se terminaient par une pointe longue et étroite, tantôt droite, tantôt recourbée; d'autres fois s'entortillant en vrille chargée de petites clochettes; d'autres fois encore toute sculptée et portant à son extrémité une figure grotesque : un singe, un diable, une sirène, un serpent, des griffes, des cornes, etc., etc... Trouver un sujet d'ornementation plus ridicule que les autres était une découverte dont on se montrait fier.

La rage des *poulaines* fut poussée à un tel point, certains élégants chaussaient des souliers à pointe tellement chargés d'ornementation qu'ils étaient obligés d'en rattacher l'extrémité à leurs genoux par une chainette.

Le dessus du soulier participait naturellement à ce luxe, on le découpait en ogives, on le surchargait d'ornements plus ou moins grotesques; mais, encore une fois, ce qui constituait essentiellement le soulier à la poulaine, c'était la longue pointe qui le terminait par devant.

La longueur de cette pointe fut soumise elle-même à une réglementation royale.

Les princes eurent le droit de porter des poulaines de deux pieds et demi de long ou plus, si tel était leur bon plaisir.

Les seigneurs durent se contenter de deux pieds de longueur.

Les simples chevaliers, d'un pied et demi.

La riche bourgeoisie obtint un pied.

Les gens du peuple, un demi-pied.

De là l'expression proverbiale : *Être sur un bon pied*, pour indiquer la fortune et la position sociale de quelqu'un.

Les dames s'engouèrent aussi bien que les hommes de cette chaussure insensée : le triomphe des poulaines fut universel : les plus graves personnages de l'État et les ecclésiastiques eux-mêmes s'empressèrent d'adopter le soulier à la mode. On le fabriqua en lames et en pointes de fer pour les chevaliers armés en guerre.

Ce ne fut qu'à partir de Louis XI que la vogue des poulaines se ralentit : on en raccourcit d'abord la pointe, puis on finit par les abandonner complétement vers la fin du règne de François Ier.

Ni les prohibitions, ni les anathèmes ne firent défaut aux souliers à la poulaine.

Le pape Urbain V lança une bulle contre eux.

Le concile de Lavaur les interdit aux ecclésiastiques et à leurs domestiques.

En 1365, le concile d'Anvers les prohiba en termes formels.

L'autorité civile se ligua avec l'autorité ecclésiastique pour avoir raison de cette folie.

Le roi Charles V en défendit l'usage à ses secrétaires et aux notaires du royaume.

Le même roi, quelques mois plus tard, voulut étendre cette interdiction à tous ses sujets, et, par des lettres patentes de 1368, il défendit « à toutes personnes de qualité et condition qu'elles soient, à peine de dix florins d'amende, » de porter à l'avenir de ces souliers à la poulaine, de les confectionner et mettre en vente.

L'arrêt se basait sur le considérant qui suit :

« Pour ce que plusieurs des notables et autres de plu-
« sieurs états, qui doivent montrer et être exemple de bonnes
« mœurs à tous autres, par vanité mondaine et par folie
« présomption et par la convoitise et volonté désordonnée
« des cordonniers, ouvriers et faiseurs de souliers, esti-
« viaux et chaussures en notre ville de Paris et autres de
« nos bonnes villes, ont porté et portent, et lesdits ouvriers
« ont fait et fait faire bottines à long bec ou difformités
« controuvées, c'est à savoir de poulaine, laquelle difor-
« mité ou poulaine est en dérision à Dieu et sa sainte
« Église. »

Devant cette ordonnance rigoureusement appliquée, les poulaines durent rentrer leurs pointes. Elles se firent humbles et petites tant que vécut le sévère législateur, puis, comme toutes les modes de ce monde, elles finirent par tomber dans l'oubli.

BERTHA DE DORDRECHT.

Les Menus de la Saison

Août.

MENU D'UN DINER DE FAMILLE

Potage crème de chicorée à la Colbert.
Bressoles au cresson.
Brochet au bleu sauce remoulade.
Oie grasse à la flamande.
Selle de mouton glacée.
Pâté de foie gras.
Homard à la broche.
Tomates aux fines herbes.

Flan d'amandes vertes à la d'Escarts. — Monder et jeter 250 grammes d'avelines ou de grosses noisettes fraîches; deux pincées de fleurs d'oranger pralinées et pulvérisées, du sucre en quantité suffisante, et quelques grains de sel gris; délayer ce mélange en y ajoutant un demi-litre de crème bouillie et refroidie. Cette préparation étant ainsi réduite à la consistance d'une pâte de frangipane, y incorporer quatre jaunes d'œufs frais cuits à la coque; la verser dans une croustade de pâte brisée ou dans un flan du feuilletage à petit rebord.

LE BARON BRISSE.

REVUE DES MAGASINS ET DE L'INDUSTRIE

Se voir en expectative aussi belle que les plus célèbres beautés d'autrefois, et rester absolument comme devant, sinon moins bien encore, c'est, hélas! le sort des imprudentes qui emploient des eaux de toilette, des cold-cream, portant des noms pompeux, mais aussi malsains qu'inefficaces.

A qui? à quoi se fier désormais? Au résultat visible et palpable, c'est-à-dire à l'évidence, à l'eau Laferrière dont nous pouvons avoir journellement la preuve vivante sous les yeux.

En effet, l'artiste octogénaire, dont cette eau porte le nom, ne paraît guère plus de trente ans. En faisant usage de l'eau Laferrière on jouit comme lui de ce privilége de jeunesse perpétuelle.

Pour achats de *Mouchoirs de batiste et de Toiles et Batistes pour costumes*, s'adresser à la maison Fénelon-Capliez, de Cambrai.

PETITE CORRESPONDANCE

Voir la Petite Correspondance à la troisième page de la couverture. — Pour consacrer une place plus importante à la partie littéraire du journal, nous croyons devoir transférer à la troisième page de notre couverture les correspondances et les réponses qui ne s'adressent généralement qu'à un nombre relatif de lectrices.

Rébus

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Rouen a dignement célébré le centenaire de Boieldieu.

Paris. — A. Bourdilliat, imprimeur-gérant, 12, quai Voltaire.